



Appartement SAINT-BROLADRE 3 pièces 46.57 m²

SAINT BROLADRE 35120

520 € / mois

charges comprises *

Dépôt de garantie : 520 € Honoraires
charges locataires: 436.8 € TTC
dont honoraires d'état des lieux: 124.8 €
TTC.

Guy HOQUET DOL DE
BRETAGNE

1 Boulevard Deminiac
35120 DOL DE BRETAGNE

02 99 48 04 44

pièces 46.57 m²

A louer, Appartement SAINT BROLADRE

Appartement SAINT-BROLADRE 3

Dans le centre bourg d'un village situé à 10 minutes de DOL-DE-BRETAGNE,
Joli appartement T3 en triplex lumineux rénové composé au rdc : d'une entrée.

A l'étage : d'une pièce de vie avec coin cuisine aménagé (meubles hauts et bas+ hotte), une chambre,
une salle d'eau avec wc.

A l'étage une seconde chambre avec un coin mezzanine.

Toutes commodités à proximité immédiate.

Libre début décembre 2024

D.P.E: D (232Kwh)

Loyer: 520€

Paiement de la taxe d'ordure ménagères au réel.

Dépôt de garanti : 520€

Honoraires charge locataire: 436.80 euros TTC (soit 312€ pour visites, constitution du dossier, rédaction du bail et 124.80€ pour EDL entrée et sortie)

Honoraires charge propriétaire: 436.80 euros TTC (soit 312€ pour visites, constitution du dossier, rédaction du bail et 124.80€ pour EDL entrée et sortie)

47.56 m²

3 pièce(s)

2
chambres

1 sde

1 parking(s)

Fiche technique du bien

Exposition	Sud-est
Etage	1
Nombre étages	1
Dernier étage	Oui
Dépôt de garantie	520 €
Régularisation des charges	Remboursement annuel par le locataire
Bien en copropriété	Non
Jardin	Non
Vis-à-vis	Non
Fenêtres	Double Vitrage
Assainissement	Sans
Salle(s) d'eau	1
WC	1
Cuisine	Nue
Meublé	Non
Type Chauffage	Individuel
Mécanisme Chauffage	Radiateur
Mode Chauffage	Electrique

Eau chaude	Ballon électrique
Type de Stationnement	Extérieur
Nombre places parking	1
Digicode	Non
Piscine	Non
Accès handicapés	Non
Sous-sol	Non
Gardien	Non
Diagnostic Energétique	Oui
Conso Energ	232 kWh/m2 par an

Bilan énergétique

DPE non communiqué

GES non communiqué

Estimation du coût annuel en énergie pour un usage standard entre 731€ et 989€ au 01/01/2021

Photos du bien



